

Commission

Développement Promotion Partenaire

Responsable(s) :

- ?

Membres :

- Archers ou parents d'archers qui peuvent de part leur relationnel faire apporter un soutien au club par du sponsoring, du mécénat, des dons ...

Commissions impactées:

- Vérification des comptes

Référent (s) au Conseil

- Lydie Chapart : 03 80 07 20 99

• Promotion

- Favorise la promotion du tir à l'arc
- Participe à la planification des différentes opérations de promotion (médiévales, marchés nocturnes, CDAS, autres ...)
- Propose des articles en collaboration avec la commission communication

• Partenaire

- Recherche des Partenaires/Sponsors/Mécènes pour aider financièrement le club
- Pérennise et entretient les contacts
- Élabore les conventions de partenariat et les propose à la signature du président.
- Tient à disposition et à jour « l'Album de valorisation de la Compagnie » permettant la recherche de partenaires